

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, le 11 décembre 2023

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le lundi, 11 décembre 2023, à 19h00, à la salle du salon funéraire, formant quorum sous la présidence de M. Ghislain Laprise, maire.

Sont présents :

M Ghislain Laprise, maire  
M<sup>mes</sup> Lisa Boily, conseillère  
Louise-Josée Doré, conseillère  
Hélène Gagnon, conseillère  
France Chapdelaine, conseillère  
MM Luc Bélanger, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

M. Ghislain Laprise, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous.

ORDRE DU JOUR

---

1. Budget 2024 :

- 1.1 Présentation des prévisions budgétaires de fonctionnement 2024
- 1.2 Présentation du programme quinquennal d'immobilisations
- 1.3 Adoption des prévisions budgétaires de fonctionnement 2024 et du programme quinquennal d'immobilisations

2. Période de questions sur le budget

POINT 1.1

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT 2024

---

Le Maire fait un résumé du budget de fonctionnement 2024 et des objectifs de la Municipalité.

POINT 1.2

PRÉSENTATION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS

---

Le Maire fait la lecture de la présentation du programme quinquennal d'immobilisations.

POINT 1.3

RÉSOLUTION 2023-12-245

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT 2024 ET DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS

---

Il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte les prévisions budgétaires de fonctionnement 2024 telles que présentées et qui totalisent des recettes de 2 942 039\$ et des dépenses de fonctionnement de 2 718 629\$. Les affectations seront de 137 200\$ pour le remboursement du capital de la dette à long terme, de 43 510\$ pour le fonds de roulement, de 22 700\$ affectés aux réserves pour les eaux usées, le réseau d'eau potable et les élections municipales et de 20 000\$ transférés au fonds d'immobilisations.

Le budget quinquennal des immobilisations au montant de 28 310 836\$ est adopté. Un montant de 10 285 836\$ est prévu en 2024, 2 120 000\$ est prévu en 2025, 3 515 000\$ est prévu en 2026, 2 385 000\$ est prévu en 2027 et 10 005 000\$ est prévu en 2028. Les investissements seront payés avec différentes sources de fonds tel que subventions, fonds de roulement, surplus, transferts du budget de fonctionnement et par autofinancement.

POINT 2.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET

---

Question :

Diminution de 10% ?

Réponse :

C'est le taux de taxation qui baisse de 10% en raison des augmentations des valeurs des propriétés afin de diminuer l'impact.

Question :

Les évaluations ont augmenté ?

Réponse :

Oui, nous n'avons pas le choix c'est le nouveau rôle qui a fait cela afin d'être plus conforme au marché.

Il faut noter que la richesse foncière a augmenté beaucoup c'est pour cela que l'on a diminué les taux de taxation. Il faut tout de même que la Municipalité fasse face aux augmentations du coût de la vie, elle aussi.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Ghislain Laprise,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA  
Directrice générale